

# BULLETIN

## DE LA FÉDÉRATION JURASSIENNE

de l'Association internationale des travailleurs

Paraissant tous les Dimanches.

Abonnements pour l'année 1874 :

En Suisse :

Un an, 8 fr., six mois, 4 fr.

Les abonnements pris auprès des bureaux de poste paient une surtaxe de 20 cent.

L'émancipation des travailleurs

doit être l'œuvre

des travailleurs eux-mêmes.

Abonnements pour l'année 1874 :

Allemagne, fr. 10»60. — Amérique, fr. 16. — Angleterre, fr. 13»20. — Belgique, fr. 10»60. — Espagne, 13»20. — Hollande, fr. 12»20. — Italie, fr. 9»60.

On s'abonne auprès de M. François Floquet, Grande Rue, 143, au Locle (canton de Neuchâtel, Suisse.)

LOCLE, LE 6 SEPTEMBRE 1874.

### Le Congrès général.

Demain s'ouvrira à Bruxelles le 7<sup>e</sup> Congrès général de l'Association internationale des travailleurs.

Les deux Congrès précédents, ceux de Genève et de La Haye, avaient été complètement absorbés par la crise intérieure que traversait alors notre Association. En 1871 et 1870, les événements européens avaient empêché les Congrès de se réunir. Il faut donc remonter jusqu'au Congrès de Bâle en 1869, pour trouver la réunion annuelle des délégués de l'Internationale occupée à discuter avec calme les principes de la science sociale.

Le Congrès de cette année reprendra les choses au point où celui de Bâle les avait laissées. Le principe de la propriété collective avait été proclamé à Bâle comme le fondement de la Commune sociale : maintenant il s'agit d'étudier de plus près l'organisation future de cette Commune. En outre, quelques socialistes avaient voulu aborder à Bâle le problème politique, en cherchant à faire mettre à l'ordre du jour du Congrès la législation directe par le peuple : le Congrès de Bruxelles va s'occuper non de ce seul côté de la question, mais de l'attitude politique du prolétariat en général.

La Fédération jurassienne sera représentée à Bruxelles par le compagnon Adhémar Schwitzguébel. La France, l'Angleterre, l'Amérique, la Belgique, la Hollande, l'Espagne, où existent des fédérations régulières de l'Internationale, prendront part au Congrès. Mais, si nos informations particulières sont exactes, l'Italie ne pourra pas se faire représenter d'une façon directe, vu la si-

tuation qui est faite aux socialistes de ce pays par les persécutions de la bourgeoisie.

Nous faisons des vœux pour la pleine réussite du Congrès de Bruxelles.

Action politique des classes ouvrières.

(Fin)

De son côté, l'organisation politique de l'Internationale se développe peu à peu. Nous avons vu au Congrès de Genève les travailleurs se constituer en société distincte en dehors des partis bourgeois et laisser dans leurs statuts (quoique vaguement encore) la preuve qu'ils ne sont pas guéris de toute préoccupation politique. Quelle sera la politique extérieure de ce groupe nouvellement formé? quelles relations aura-t-il avec les partis bourgeois? Il nous le dit à Lausanne : « L'établissement des libertés politiques est une « mesure première d'une absolue nécessité ! » Il accepte donc l'intervention électorale. Quelle sera son organisation intérieure? Sera-t-il un *Etat ouvrier*? Il a déjà ses assemblées parlementaires et son pouvoir exécutif, et il nous dit à Bâle :

« Le Conseil général a le droit d'admettre ou « de refuser l'affiliation de toute nouvelle société « ou groupe, sauf l'appel au prochain congrès.

« Le Conseil général a le droit de suspendre « jusqu'au prochain congrès une section de l'In- « ternationale. »

(Résolutions administr. v, vi).

Le gouvernement de l'Internationale était une république constitutionnelle, il s'achemine silencieusement à la dictature !

On le voit, « l'ordre » règne encore dans la société...des travailleurs, mais les germes de guerre civile sont manifestes. Les anarchistes, ces démolisseurs de toute société, s'organisent pour l'insurrection, et le pouvoir tutélaire s'arme pour la répression. La lutte commencera bientôt.

## Deuxième période.

Nous entrons dans la récit de la lutte. Si la propriété collective est, au point de vue des principes, le point culminant dans l'histoire de la première période, les discussions sur le caractère politique de l'Internationale occuperont à elles seules toute la seconde période. Il s'agissait de savoir, pendant la première, si oui ou non nous serions collectivistes ; le gouvernement et la majorité des sections furent d'accord pour répondre affirmativement. On va se demander, pendant la seconde, si l'Internationale sera un *Etat spécial* organisé politiquement à l'intérieur et ayant des relations politiques avec les Etats bourgeois, ou bien si elle sera franchement révolutionnaire, non pas révolutionnaire comme l'entendent les blanquistes, mais révolutionnaire dans le sens le plus large de ce mot. La majorité des sections se prononcera pour l'abstention politique, mais cette solution n'étant plus dans le programme des autoritaires du Conseil général, lui étant au contraire formellement opposée, ce Conseil général se prononcera contre elle et la lutte inévitable s'engagera. Reste à savoir où cette lutte pourra aboutir.

On comprend que si nous avons dessiné trois périodes dans l'histoire de l'Internationale, nous l'avons fait pour le besoin de l'étude. Cette division n'existe pas aussi rigoureusement dans les faits, car la nature n'admet pas de classifications aussi tranchées ; elle procède toujours par gradations et par nuances insensibles. Aussi est-ce déjà vers la fin de la première période que se produisent les premières revendications révolutionnaires d'une partie du prolétariat international. Mais la question n'est officiellement posée qu'au Congrès romand de la Chaux-de-Fonds en 1870, c'est-à-dire un peu après le congrès de Bâle. Les politiques l'emportent en apparence à la conférence de Londres (1871) et plus encore au Congrès de La Haye (1872), pour retomber définitivement abatus au Congrès de Genève (1873), époque du triomphe des anarchistes.

Vers la fin donc de la première période, un grand nombre d'internationaux, désillusionnés par les insuccès nombreux de leurs interventions électorales, résolurent de s'abstenir désormais de toute politique bourgeoise. Les Belges avaient adopté depuis longtemps cette ligne de conduite ; les Espagnols, les Italiens, les Français, et une grande partie des sections de la fédération romande, les imitèrent bientôt. Le caractère politique de l'Internationale commença à agiter les esprits au moins autant que l'avait fait la revendication de la propriété collective, et il ne pouvait se passer longtemps avant que cette question ne vint devant les congrès généraux. Elle fit son apparition officielle au congrès de la fédération romande tenu à la Chaux-de-Fonds en avril 1870. La majorité de ce congrès déclara :

« Que tout gouvernement ou Etat politique n'est « rien autre chose que l'organisation de l'exploit-

« tation bourgeoise, exploitation dont la formule « s'appelle le droit juridique.

« Que toute participation de la classe ouvrière « à la politique bourgeoise gouvernementale ne peut « avoir d'autres résultats que la consolidation de « l'ordre de choses existant, ce qui paralyserait « l'action révolutionnaire socialiste du proléta- « riat. »

Qui pourrait aujourd'hui, un an après le Congrès général de Genève, relire ces deux paragraphes sans réfléchir aux orages qu'ils contiennent et qu'on a vu éclater ? C'est le cas de dire que les internationaux voyaient bien une paille au fond de l'œil de la bourgeoisie, mais qu'ils n'apercevaient pas l'immense poutre qui sautait au fond de leurs orbites ?

Comment, vous condamnez en principe l'Etat, et vous le conservez au sein de l'Internationale ? Vous répudiez toute politique intérieure chez vos adversaires et vous en faites chez vous ?

Comment, vous condamnez toute relation politique avec les Etats bourgeois, et vous restez Etat vous-mêmes ? Comme s'il pouvait y avoir une politique extérieure sans un Etat organisé pour la diriger ?

Ce que contenaient ces deux paragraphes dans leur laconisme, on le sait aujourd'hui. Ils contenaient la condamnation complète de l'idée politique. *La politique* en effet, — ne nous perdons pas dans les subtilités de langage employées depuis, laissons de côté ce qu'on a appelé la *politique bourgeoise*, la *politique révolutionnaire*, la *politique du travail* — *n'est point autre chose que l'art de gouverner un Etat et de diriger ses relations avec les autres Etats.*

Par le premier paragraphe de la déclaration de la Chaux-de-Fonds, vous abolissez l'Etat, donc plus de politique intérieure : ce qui veut dire chez vous, dans l'Internationale, plus de Congrès parlementaires, plus de Conseil général.

Par le second paragraphe, vous répudiez toute relation politique avec les Etats bourgeois, donc, pour vous, plus de politique extérieure.

Ces deux paragraphes contiennent toute une révolution. Rien de moins, rien de plus.

Nous ne savons pas si les autoritaires du Conseil général comprirent cette logique, et entrevirent les événements dont l'avenir était gros et qui devaient les emporter, mais ce qui est indiscutable, c'est qu'ils agirent comme s'ils s'en rendaient parfaitement compte.

Sur la question de fond, ils se prononcèrent pour la minorité du Congrès romand, qui conservait l'idée politique dans son programme. Quant au côté pratique, ils sentirent leur domination ébranlée et le moment venu de marcher décidément à la dictature par un coup d'Etat.

A tout prix il fallait que cette malencontreuse question politique ne vint pas devant un Congrès général ; les circonstances leur étant favorables, ils ne convoquèrent pas de Congrès général en 1870. En 1871, ils le remplacèrent par une conférence

secrète tenue à Londres, dans la capitale inamovible de l'Association.

Cette conférence de 23 membres, où ils s'étaient assurés la majorité en y introduisant 13 délégués du seul Conseil général, prit les résolutions suivantes :

« La Conférence laisse à l'appréciation du Conseil général le soin de fixer, selon les événements, la date et le siège du prochain Congrès ou de la conférence qui le remplacera. »

Voilà les assemblées parlementaires de la république internationale et constitutionnelle balayées, et la dictature établie.

« L'émancipation économique des travailleurs est le grand but auquel doit être subordonné tout mouvement politique *comme moyen* ; » — et dans un considérant : « La conquête du pouvoir politique est le premier devoir du prolétariat. »

Affirmation pour « l'Etat international » d'une politique extérieure, déterminée et dirigée par le pouvoir dictatorial.

L'Etat ouvrier autoritaire est dès lors établi de toutes pièces au sein de l'Internationale. Donnez-lui des gendarmes, il empêchera les congrès régionaux, les Congrès généraux de se réunir, et tout sera dit. L'anarchie abattue, l'idée politique sera triomphante.

Mais comme ils n'avaient pas de gendarmes, cette clef de voûte de tout édifice social, les fédérations purent manifester librement la réprobation que ce coup d'Etat leur inspirait. La fédération jurassienne protesta par la circulaire de Sonvillier ; dans peu de temps, l'organisation anarchique de l'Internationale se prononce en majorité dans le même sens, et le Conseil général, forcé de reculer, convoque un Congrès général.

Mais de longue main, il en organise la majorité factice. Tout est parfaitement combiné pour lui donner gain de cause. Le lieu (La Haye) est admirablement choisi ; la candidature officielle s'étale partout dans toute sa laideur ; et comme si tout cela ne suffisait pas, on emploie le mandat fictif et la section imaginaire, invention nouvelle à faire rêver les bonapartistes !

La majorité ainsi assurée, toutes les résolutions de la conférence de Londres sont approuvées, les résolutions administratives de Bâle maintenues, et le Conseil général obtient de nouvelles armées contre les anarchistes. En plein Congrès, on frappe d'expulsion les individus, et pour assurer l'avenir, on donne au Conseil général le droit de suspendre « les branches, sections, conseils ou comités fédéraux et FÉDÉRATIONS de l'Internationale !... »

A cette victoire apparente de l'organisation politique de l'Internationale, à cette mutilation de l'organisation anarchique, finit l'histoire de la seconde période que nous avons à raconter.

### Troisième période.

Si l'organisation politique, qu'à l'époque de sa naissance l'Internationale emprunta à l'école bourgeoise, avait été compatible avec la nature organique de la société nouvelle fondée sur la notion toute économique du travail, la victoire remportée à La Haye par les autoritaires eût été définitive. Du moins, les anarchistes n'eussent pu se relever de leur défaite et triompher à leur tour qu'à la condition d'emprunter à leurs adversaires leur principe, de s'organiser eux-mêmes politiquement en opposant Congrès et Conseils protestants aux Conseils et aux Congrès orthodoxes.

Si au contraire, l'anarchie se trouvait être réellement conforme à la nature organique de l'Internationale, il est clair que quelques circonstances passagères, quelques intrigues ou quelques habiletés personnelles ne pouvaient définitivement en avoir raison. Il suffisait aux vaincus de La Haye de rester fidèles à leur principe pour voir un jour les événements leur apporter fatalement la victoire.

La minorité de La Haye débuta par déposer au sein même du Congrès, une protestation, qui, entre autres choses, contenait les deux passages suivants :

« Les fédérations représentées par nous, établiront entre elles et toutes les branches de l'Internationale régulièrement constituées, des rapports directs et continus.

« Dans le cas où le Conseil général voudrait intervenir dans les affaires intérieures d'une fédération, les fédérations représentées par les sous-signés s'engagent solidairement à maintenir leur autonomie, tant que ces fédérations n'entreront pas dans une voie directement contraire aux statuts généraux de l'Internationale, approuvés par le Congrès de Genève. »

Signer le premier paragraphe, qu'était-ce autre chose sinon promettre de se passer à l'avenir de tout Conseil général ? Signer le second, n'était-ce pas, puisqu'enfin il ne dépendait pas encore des signataires qu'il n'en existât plus, arrêter des moyens de défense contre celui qui régnait ? Signer les deux paragraphes, c'était par conséquent répudier la *politique* et affirmer de nouveau l'*anarchie*.

La déclaration ajoutait cependant :

« Nous engageons toutes les fédérations et sections à se préparer d'ici au prochain Congrès, au triomphe dans le sein de l'Internationale, comme base de l'organisation du travail, du principe de l'autonomie fédérative. »

Cela semble un appel à la politique gouvernementale, surtout lorsque l'on se rappelle que cette déclaration fut presque immédiatement suivie par la réunion du congrès anti-autoritaire de Saint-Imier.

Cependant il n'en est rien ; la réunion de Saint-Imier ne fut en réalité, sous le nom de Congrès, que la signature d'une affirmation anti-gouverne-

## Nouvelles de l'Extérieur.

mentale et la consolidation du système autonomiste par l'établissement du fameux « Pacte de solidarité. »

Le Congrès tenu à Genève en 1873 n'a été lui-même qu'une chambre d'enregistrement de faits accomplis. Il s'est borné à constater que toute organisation politique, toute politique intérieure, avait disparu de l'Internationale.

Il a aboli le Conseil général, non seulement sous la forme dictatoriale revêtue à la conférence de Londres, mais même sous la forme constitutionnelle et républicaine qu'il avait jadis.

Il a aboli les Congrès parlementaires, en admettant qu'il ne serait plus voté ni par conséquent imposé de questions de principes; les Congrès, loin de rester un rouage gouvernemental, ne pouvant plus être désormais, au même titre que les meetings et que les journaux socialistes, qu'une forme de propagande, destinée à mettre en présence, de manière à les unifier librement par la discussion, les aspirations des divers groupes du prolétariat.

Au moment donc où va se réunir le Congrès de Bruxelles, il n'existe pas d'Etat au sein de l'Internationale. Par conséquent il ne peut plus être question ni de *politique intérieure* (Congrès parlementaires, Conseil général), ni de *politique extérieure* (participation aux luttes électorales, conquête du pouvoir politique) pour l'ensemble, la généralité de la collectivité ouvrière. Il ne s'agit plus de savoir si l'Internationale, comme corps, doit faire de la politique; ELLE N'EN FAIT PLUS. Il est démontré, par son développement même, qu'il n'était pas, qu'il n'est pas dans sa nature, d'en faire.

### CONCLUSION

Pourquoi donc la question politique vient-elle de reparaître? Parce que sur ce terrain, en vertu même du principe autonomiste, les fédérations, les sections, les individus conservent leur entière liberté d'action.

Une fédération peut-elle faire de la politique?

Cette fédération est-elle constituée en Etat? Si oui, elle peut avoir une *politique extérieure*; elle a certainement une *politique intérieure*. Sinon, non.

Une section peut-elle faire de la politique?

Cette section est-elle constituée en Etat? Si oui, elle peut avoir une *politique extérieure*; elle a certainement une *politique intérieure*. Sinon, non.

Un individu, un international, peut-il faire de la politique?

Où en est son éducation révolutionnaire? Ici les conceptions théoriques et personnelles dont nous avons parlé au début de cet article, exercent leur influence. S'il est encore imbu du principe gouvernemental, il en fera; il en fera dans l'Internationale, il en fera dans la société bourgeoise. Sinon, non.

### Allemagne.

Nous trouvons dans l'*Ami du Peuple* de Liège, du 23 août, une correspondance d'Allemagne, signée *un compagnon de Berlin*, qui contient des réflexions très intéressantes sur l'attitude politique du prolétariat allemand. Nous en donnerons quelques extraits.

Après avoir rappelé les persécutions dont sont victimes les socialistes, le correspondant ajoute :

« En présence de ces faits, se pose la question suivante :

« Les socialistes de l'Allemagne atteindront-ils leur but pacifiquement, en utilisant la législation, « émanant du droit égal et direct du suffrage universel? »

« La réponse à cette question est *Non!* c'est péremptoire. Mais, pourrait-on demander en outre, pourquoi se servir de ce droit électoral, et pourquoi entrer dans l'assemblée législative? Jé répondrai ici à cette question; je sais qu'elle est fréquemment posée par des socialistes étrangers à l'Allemagne, et je prie les lecteurs de l'*Ami du peuple* de prendre bonne note de mes paroles.

« Ferdinand Lassalle, lors de la fondation de l'*Allgemeiner deutscher Arbeiter-Verein*, était convaincu qu'une organisation puissante, centralisée, s'étendant à toute l'Allemagne, était nécessaire pour entrer énergiquement et avantageusement en lutte avec l'élément ennemi. Les résultats obtenus jusqu'ici ont prouvé que cette conviction est fondée: il n'est pas un village dans toute l'Allemagne où le socialisme n'ait su pénétrer!

« En 1867, le suffrage universel fut introduit dans les Etats de la Confédération du Nord, et les travailleurs allemands résolurent d'en profiter... L'agitation qui en est résultée était parfaitement appropriée à la propagation des principes, et cela a servi en outre à faire évaluer la force de notre parti. En janvier dernier, 450,000 voix environ furent données aux candidats de la démocratie sociale (en comprenant les marxistes). Si l'on considère que ces votes proviennent d'électeurs sincèrement convaincus, âgés de plus de 25 ans, si l'on remarque que le nombre des non-électeurs de notre parti, âgés de moins de 25 ans, s'élève au moins à 400,000, car la jeunesse est accessible à l'enthousiasme, aux sentiments généreux, on se fera une idée de notre force.

« Sans doute, nos quelques députés au Reichstag ne pourront amener la législation à être favorable aux travailleurs. Mais — et que chacun y prête attention — par leurs discours devant la représentation nationale, d'où ils retentissent parmi tout le peuple, ils élèvent les principes et leur donnent l'importance qu'ils devront avoir lorsque le parti marchera au combat décisif.

« Les socialistes de l'Allemagne ne se font pas d'illusions au sujet de la législation; ils savent que le parti opposé ne renoncera jamais à ses privilèges, et que, même dans le cas où nos députés au Reichstag auraient la majorité, il faudrait en arriver à la violence.

« Récemment, l'*Ami du peuple* a fait un reproche au président de l'*Allgemeiner deutscher Arbeiter-Verein*, le citoyen Hasenclever, d'avoir déclaré que « l'Allemagne est appelée à résoudre pacifiquement « la question sociale. » Que ce qui précède serve à expliquer ce qu'il faut comprendre par cette solution pacifique. »